

*Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue de l'Île-de-France, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix en lui confiant votre procuration ou en l'envoyant à :  
Ligue de l'Île-de-France des Échecs – 29 rue des Pyrénées – 75020 PARIS  
ou par courriel à l'adresse [ligue@idf-echecs.com](mailto:ligue@idf-echecs.com)*

## Pouvoir à présenter

### Assemblée Générale ordinaire

Pouvoir établi pour l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 29 janvier 2022 qui aura lieu à :

Résidences Internationales de Paris  
44 rue Louis Lumière  
75020 PARIS  
salle Gambetta

Mademoiselle / Madame / Monsieur .....

Président(e) du Club N° FFE : M \_ \_ \_ \_ Nom du Club : .....

donne pouvoir à

Mademoiselle / Madame / Monsieur .....

pour le/la représenter et voter en son nom lors de l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 27 janvier 2022 de la Ligue de l'Île-de-France des Échecs.

Ce pouvoir a été rempli le ..... par.....

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :